MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE)

PROJET DE RENFORCEMENT DES CADRES ORGANISATIONNELS COMMUNAUTAIRES DE BASE DE GESTION DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

[LES CLUBS " SOLIDARITE ET DEVELOPPEMENT " (SOLEDE)]

(DRAFT)

Propoant:

Amacodou DIOUF
B.P.21395 DAKAR - PONTY
Tél: 633 04 76 / 973 60 93.
E-Mail: ahdis@telecomplus.sn

Structures:

Villages = Club Villageois
Quartiers = Clubs de quartiers
Communauté rurales = Comité rural des représentants
Arrondissements = Comité d'Arrondissement des représentants
Commune = Comité Communal des représentants
Départements = Comité Départemental des représentants
Régions = Comité Régional des représentants
Nation = Comité National des représentants.

Organes:

Village: Assemblée générale / Bureau exécutif / Commissions techniques Quartier: Assemblée générale / Bureau exécutif / Commissions techniques

Communauté rurale : Bureau du Comité rural Arrondissements : Bureau d'Arrondissement

Commune: Bureau communal

Département : Bureau départemental

Région : Bureau régional **Nation :** Bureau National

Composition:

- Hommes (personnes âgées, adultes, handicapés)
- Femmes (adultes, filles, handicapés)
- Jeunes (adolescents, élèves, étudiants, handicapés, sans-abris, orphelins)

Mission:

La Mission des Clubs de Solidarité et de Développement consiste à promouvoir un développement national basé sur l'entre' aide et la solidarité des populations engagées dans l'action d'amélioration de leurs conditions de vie

Objectif Principal:

Favoriser l'installation et le fonctionnement participatifs de Clubs de solidarité et Développement comme cadres représentatifs et participatifs nouveaux de solidarité, de concertation et d'action de développement communautaire en vue de l'application des mesures gouvernementales de politique de solidarité et de développement économique, sociale, culturelle et sportif...

Objectifs spécifiques:

- 1. Installation de Clubs villageois.....Clubs ruraux.....Clubs Communaux,Clubs de quartier, 30 Comités de Clubs départementaux, 10 Comités de Clubs régionaux et 01 Comité National des Représentants
- 2. Animation des Clubs au niveau de villages.....Quartiers.....ruraux.....Communaux
- 3. Coordination de.....Clubs départementaux......régionaux
- 4. Formation de...... animateurs de clubs villageois, de quartiers, de communes, de départements et de régions
- 5. Construction et équipement deFoyers de Clubs dansvillages pilotes,quartiers pilotes
- 6. Intégrer socialement personnes démunies, handicapés...
- 7. Fournir des repas lors des grandes fêtes religieuses et nationales à...pers.
- 8. Prendre en charge......enfants et en assurer leur formation de base au niveau des garderies
- 9. Former....personnes membres des clubs aux techniques ménagères, aux techniques d'exploitation de micro entreprises génératrices de revenus
- 10. Financer et renforcer les capacités de gestion des clubs demicro projets de développement
- 11. Renforcer les capacités d'appui de... services décentralisés de développement communautaire

Activités:

- 1. Diagnostic Institutionnel des cadres organisationnels de base existants et Animation technique (culturelle, sociale, sportive, économique)
- 2. Enseignement technique féminin
- 3. Formation / Alphabétisation
- Garde d'enfants

 (enseignement coranique, élémentaire de base, travaux manuels, nutrition infantile et vaccination)
- 5. Fourniture de repas gratuits et séances culinaires de démonstration et de valorisation des produits locaux (fêtes religieuses, autres circonstances)
- 6. Gestion d'un fonds de solidarité et de calamités
- 7. Financement et gestion de micro projets de développement
- 8. Visites d'échanges
- 9. Diagnostic et Plan de renforcement des capacités des Services de Développement Communautaire
- 10. Plaidoyer
- 11. Partenariat.

12. Vie Interne des structures / Animation :

Animateur Local / Personne ressource locale membre Animateur Départemental / Personne ressource locale membre Coordonnateur Régional / Personne ressource locale membre Coordonnateur National / Fonctionnaire disposant d'un staff léger du Ministère de tutelle.

N.B:

Ces personnes - ressources seront choisies selon un profil admettant des facilités de formation pour la capacitation en gestion des structures indiquées.

Partenariat Technique:

Techniciens Ministère de la Solidarité Nationale (PCLP, "Case des Petits") Techniciens Ministère de la Jeunesse (centre ADOS, emploi jeunes) Techniciens Ministère de la Santé (PDIS,PNC) Autres (ONG, Agences de la Coopération Internationale, etc...).

Zones d'Intervention:

<u>Phase 1</u>: Régions de : Dakar, Diourbel, Thiès, Kolda et Tambacounda. <u>Phase 2</u>: Régions de : Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis et Ziguinchor.

Cadre Ministériel interne de partenariat :

Hypothèse A:

1. financer en partie les activités des clubs selon les domaines d'intervention du PLCP et du FIS;

2. Trouver fonds de démarrage des activités d'installation et autres activités connexes

Hypothèse B:

 prendre en compte un volet renforcement des capacités des cadres ou clubs au départ des programmes en revisant dans l'étude du milieu les cadres de base existant, diagnostic à l'appui;

2. toutes les activités du programme de renforcement des cadres ou clubs sont financés par les deux programmes et il n'y aura pas besoin de trouver un nouveau financement.